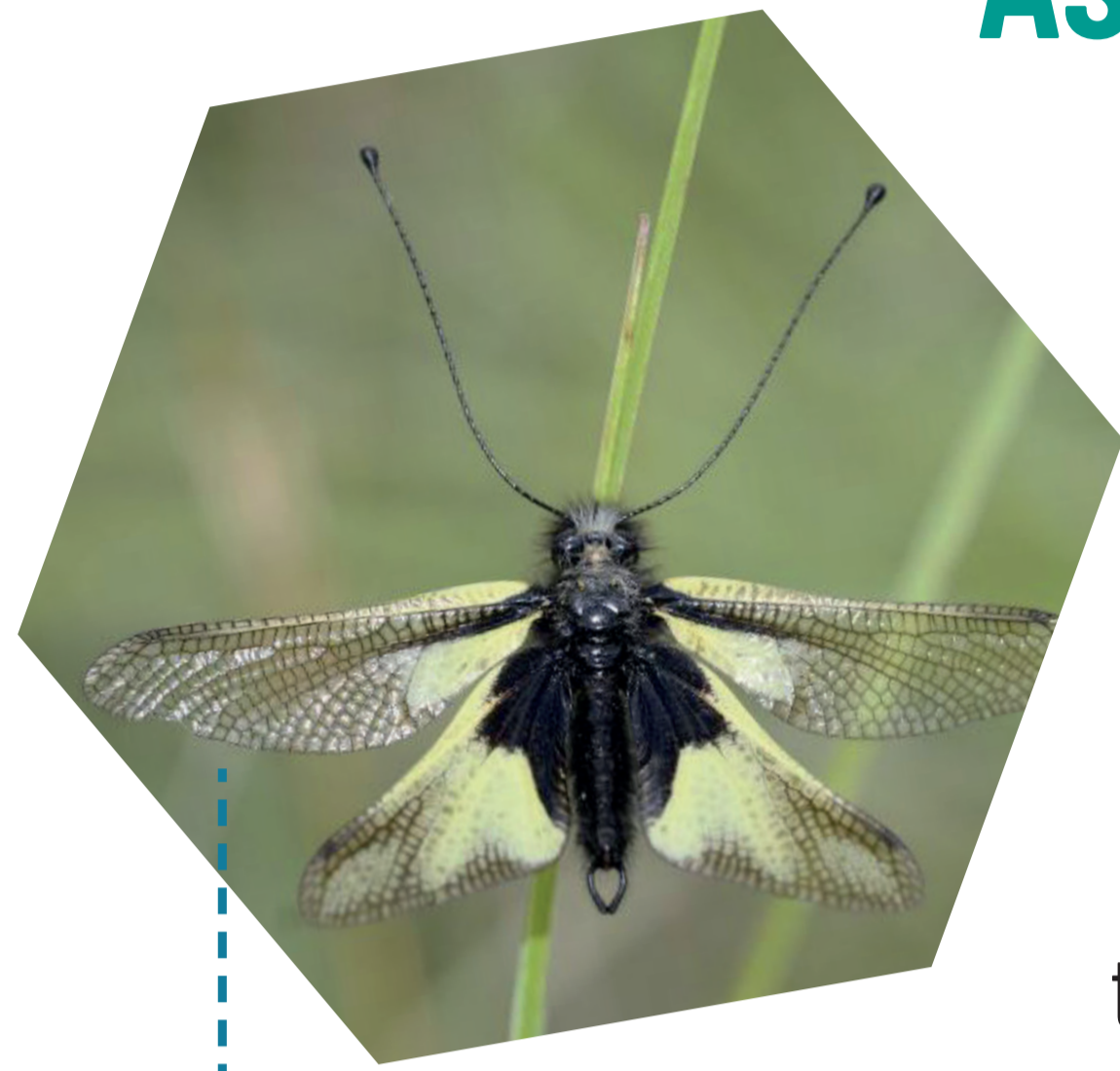


# Les pelouses sèches

Les pelouses sèches sont des milieux rares, constitués de végétation rase formant un tapis plus ou moins dense qui se développe sur un sol peu épais et pauvre en éléments nutritifs. Elles abritent une flore (notamment des orchidées) et une faune (insectes) particulières et riches. Elles sont aujourd'hui fragilisées par certaines activités humaines : pâturage inadapté, abandon qui peut causer leur embroussaillage, sports mécaniques ou de nature...

Au sein de l'Agglo, 1 450 ha environ de pelouses sèches ont été identifiées, essentiellement sur les contreforts du Vercors et les collines sableuses du territoire.



## ASCALAPHE SOUFRÉ

Non évalué



Espèce protégée

Les ascalaphes ont une allure de papillon-libellule mais elles font partie d'une famille tout à fait différente : les neuroptères.

Elles sont reconnaissables à leurs très longues antennes finissant en boutons et à leurs ailes triangulaires jaunes tachées de noir.

Derrière leur allure élégante et frêle se cache un véritable

prédateur : les adultes se nourrissent de petits insectes capturés en vol (mouches, syrphes, moustiques...) alors que les larves, équipées de grandes mandibules, chassent les invertébrés au sol.



## GUÊPIER

Préoccupation mineure



Espèce protégée

Cet oiseau est très certainement l'espèce la plus colorée de France. Il doit son nom à son régime alimentaire composé d'insectes volants (guêpes, abeilles, libellules, papillons...).

De taille similaire à un merle, il est particulièrement habile en vol, attrapant ses proies grâce à son long bec pointu. Il affectionne les climats chauds et secs.

Pour se reproduire, il creuse des cavités dans les talus sableux. Il est observable sur notre territoire de fin avril, quand il revient de ses quartiers d'hiver (Afrique subsaharienne) à mi-septembre.



## DAMIER DE LA SUCCISE

Quasi menacée



Espèce protégée

C'est l'un des rares papillons protégés en France. Orangé et orné de dessins noirs, il se reconnaît à ses taches noires au bas des ailes. Notre territoire héberge la sous-espèce *provincialis*, présente uniquement dans les milieux secs où pousse sa plante hôte : la céphalaire blanche. Les adultes volent de mi-avril à juin. La femelle pond entre 200 et 400 œufs. Après 24 jours d'incubation,

en juillet, les chenilles sortent et tissent de grands nids de soie pour se protéger. Elles passent l'hiver proches du sol, attendant le retour des beaux jours pour, à partir de la mi-mars, se transformer en chrysalides.



## COULEUVRE VERTE ET JAUNE

Préoccupation mineure



Espèce protégée

La couleuvre verte et jaune est un serpent relativement commun qui, jeune, ne mesure pas plus de 20 cm mais peut atteindre plus d'1,70 m à l'âge adulte. Cette couleuvre à la pupille bien ronde, est, comme son nom ne l'indique pas, jaune et noir ! Elle est relativement répandue et affectionne particulièrement les milieux secs et chauds avec des zones de broussailles denses, pieds de haies ou lisières bien exposées.

Bien que pouvant être intimidante par sa taille, lorsqu'elle émet son sifflement ou se quille tel un cobra, elle est, comme toutes les couleuvres, totalement inoffensive.

## VÉGÉTATION



Espèce protégée

Ophrys de la Drôme



Espèce protégée

Aphyllante de Montpellier



Céphalaire blanche



Espèce protégée

Épiaire droite

Niveau de vulnérabilité de l'espèce

